

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Bonaventure, tenue le mardi 4 février 2020, à 19h00, à la salle municipale, sous la présidence de Guy Lavoie, maire.

Sont aussi présents, les conseillers Raymond Paulhus, Gabriel Cheeney, Pierre Pepin, René Belhumeur ainsi que Jessy Grenier, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Absence de Gilles Forcier et Keven Trinque.

Quorum

Les membres du conseil formant quorum, la séance est déclarée régulièrement constituée.

2020-02-01

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de Gabriel Cheeney, il est résolu, unanimement :

- d'adopter l'ordre du jour tel que lu, tout en gardant l'item « Varia » ouvert.

Prière

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 14 janvier.
3. Correspondance

4. LÉGISLATION

5. ADMINISTRATION

- 5.1 Lecture et approbation des comptes
- 5.2 Dépôt du rapport annuel bibliothèque
- 5.3 Renouvellement contrat assurances - MMQ 2020-2021
- 5.4 Autorisation de vente pour défaut de paiement de taxes – Transmission de la liste des propriétés à la MRC de Drummond
- 5.5 Présentation d'une demande d'aide financière - Fond AgriEsprit
- 5.6 Demande d'aide financière – Programme Desjardins « Plus forts ensemble »
- 5.7 Affichage du poste de Coordonnateur en loisirs permanent
- 5.8 Demande d'aide financière – Programme de subventions « Cultivez le bonheur » de Scotts Canada
- 5.9 Budget de fonctionnement de la bibliothèque 2020
- 5.10 Présentation d'une demande d'aide financière - Financement Emplois d'été Canada
- 5.11 Mandater la Firme d'avocat Bélanger Sauvé– Cour municipale de Drummondville
- 5.12 Mandater la firme d'avocat Bélanger Sauvé– Dalle de béton de la patinoire / Tennis
- 5.13 Formation UMQ - Médias sociaux

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 6.1 Croix-Rouge canadienne (division du Québec)

7. TRANSPORT ROUTIER – VOIRIE MUNICIPALE

- 7.1 Achat de bornes 9-1-1

8. AQUEDUC – ÉGOUT – MATIÈRES RÉSIDUELLES

9. URBANISME

10. LOISIRS – CULTURES – ORGANISMES

10.1 Demande d'appui du MTMDET pour stationnements incitatifs situés sur terrains municipaux

10.2 Reconnaissance des organismes et associations locales de la municipalité de Saint-Bonaventure

10.3 Demande de financement de la table régionale de l'éducation Centre-du-Québec pour le projet jeux éducatifs en aide à la lecture

10.4 Demande de commandite - Communauté paroissiale Ste-Famille

11. VARIA

11.1 Autorisation frais - Déneigement trottoirs

12. Période de questions

13. Levée de la séance

ADOPTÉE

2020-02-02

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 JANVIER 2020

Sur proposition de Raymond Paulhus, il est résolu, unanimement :

- d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenu le 14 janvier 2020.

ADOPTÉE

3. CORRESPONDANCE

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose la liste de la correspondance.

4. LÉGISLATION

5. ADMINISTRATION

2020-02-03

5.1 LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

ADMQ	923.43 \$
AFFUTAGE ST-PIERRE INC.	89.78 \$
AHMV (ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR)	500.00 \$
ATELIER DE MOTEUR CROTEAU INC	229.95 \$
BANQUE SCOTIA	542.44 \$
BELL CANADA	474.73 \$
CAISSE DESJARDINS DE DRUMMONDVILLE	761.32 \$
CARL LABONTÉ	20 863.75 \$
CENTRE D'ÉCOUTE ET DE PRÉVENTION SUICIDE	200.00 \$
CLAIRE CHIASSON	240.00 \$
CNH INDUSTRIAL CAPITAL CANADA	1 076.30 \$
COLOC DE ST-BONAVENTURE	1 000.00 \$
CROIX-ROUGE CANADIENNE	175.10 \$
DURAY HAUTE PRESSION INC.	74.82 \$
ÉNERGIES SONIC INC	965.23 \$
ENGLOBE CORP.	1 460.18 \$
F.Q.M.	7 613.35 \$
FONDATION DU CEGEP DE DRUMMONDVILLE	400.00 \$
FORTIN SECURITE MEDIC ENR.	49.44 \$
GARAGE J. FORTIER	418.23 \$
GARAGE MARIO LACHAPELLE	45.99 \$
GILLES ALLAIRE	155.22 \$
GROUPE ULTIMA INC.	36 033.00 \$
HYDRO QUEBEC	3 354.51 \$

INFO PAGE	168.84 \$
INFOTECH	62.95 \$
LA CAPITALE	2 018.74 \$
LA COOP AGRILAIT	57.38 \$
M.R.C. DE DRUMMOND	15 157.62 \$
MEGABURO	32.07 \$
MUNICIPALITE DE SAINT-MAJORIQUE	399.00 \$
OFFICE D'HABITATION DRUMMOND	496.00 \$
POMP - MARC-ANDRE CHEENEY	50.56 \$
R.G.M.R. du BAS ST-FRANCOIS	7 364.18 \$
RÉNO DÉPÔT (RONA INC)	89.16 \$
RESEAU BIBLIO CQLM	6 916.97 \$
SOCIETE CANADIENNE DE LA SCLÉROSE PLAQUES	50.00 \$
SOCIETE DE RECHERCHE SUR LE CANCER	100.00 \$
SOLUTIONS ZEN MÉDIA	186.44 \$
SONIC CO-OP CARTE	319.45 \$
SPA DE DRUMMOND	1 391.48 \$
USINAGE M FORCIER	89.22 \$
WILLIAM LABRECQUE	1 500.00 \$
SALAIRE JANVIER 2020	13 206.70 \$

Sur proposition de Pierre Pepin, il est résolu, unanimement :

- que ces comptes sont approuvés et soient payés.

ADOPTÉE

5.2 DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL BIBLIOTHÈQUE

Dépôt du rapport annuel 2019 de la bibliothèque municipale.

2020-02-04

5.3 RENOUELEMENT CONTRAT ASSURANCES - MMQ 2020-2021

Suite à la réception des documents à compléter pour le renouvellement des assurances municipales;

Sur proposition de René Belhumeur, il est résolu, unanimement :

- de compléter la proposition d'assurances *La Municipale* afin de renouveler le contrat d'assurances pour 2020-2021 au coût de 36 033 \$ avec la MMQ (Mutuelle des municipalités du Québec).

ADOPTÉE

2020-02-05

5.4 AUTORISATION DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES – TRANSMISSION DE LA LISTE DES PROPRIÉTÉS À LA MRC DE DRUMMOND

Considérant que la transmission d'un dernier avis, par courrier recommandé, aux propriétaires ayant des taxes dues pour les années antérieures à 2020;

Considérant que selon l'article 1023 du Code municipal du Québec, « Le secrétaire-trésorier de la municipalité locale, s'il en reçoit l'ordre du conseil, doit transmettre, au bureau de la municipalité régionale de comté, un extrait de l'état des immeubles à être vendus par le secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté, tel qu'approuvé par le conseil »;

Sur proposition de Raymond Paulhus, il est résolu, unanimement :

- que le Conseil municipal de la municipalité de Saint-Bonaventure autorise la transmission de cet extrait à la MRC de Drummond;
- que le Conseil municipal de la municipalité de Saint-Bonaventure autorise la directrice générale à retirer le(les) dossier(s) dont des paiements auront été effectués avant la date de transmission à la MRC de Drummond;
- que le Conseil municipal de la municipalité de Saint-Bonaventure désigne Guy Lavoie, maire ou Martine Tessier, adjointe-administrative à agir comme représentant(e) de la municipalité pour enchérir sur les immeubles concernés lors de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes qui aura lieu le jeudi 11 juin 2020 à 10h.

ADOPTÉE

2020-02-06

5.5 PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - FOND AGRIESPRIT

Sur proposition de Gabriel Cheeney, il est résolu, unanimement :

- Que la Municipalité de Saint-Bonaventure autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour le projet de l'aménagement de la salle multifonctionnelle au Fonds AgriEsprit;
- Que soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Saint-Bonaventure à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;
- Que la Municipalité de Saint-Bonaventure désigne madame Jessy Grenier, directrice générale comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE

2020-02-07

5.6 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME DESJARDINS « PLUS FORTS ENSEMBLE »

Sur proposition de Pierre Pepin, il est résolu, unanimement :

- Que la Municipalité de Saint-Bonaventure autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour le projet de l'aménagement de la salle multifonctionnelle au programme « PLUS FORTS ENSEMBLE » de la Caisse Desjardins;
- Que soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Saint-Bonaventure à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;
- Que la Municipalité de Saint-Bonaventure désigne madame Jessy Grenier, directrice générale comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE

2020-02-08

5.7 AFFICHAGE DU POSTE DE COORDONNATEUR EN LOISIRS PERMANENT

Considérant que la municipalité, en collaboration avec la municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham, souhaite procéder à l'embauche d'un coordonnateur en loisirs permanent et se partager la ressource à part égale ;

Considérant qu'une demande d'aide financière pour la mise en commun d'une ressource en loisirs a été soumise au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Considérant que les deux parties s'entendent à embaucher cette ressource avec ou sans octroi de la subvention;

Sur proposition de René Bellhumeur, il est résolu, unanimement :

- d'autoriser l'affichage du poste de coordonnateur en Loisirs permanent.

ADOPTÉE

2020-02-09

5.8 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME DE SUBVENTIONS « CULTIVEZ LE BONHEUR » DE SCOTTS CANADA

Considérant que Scotts Canada lance l'édition 2020 du programme de subventions *Cultivez le bonheur* visant à soutenir les jardins communautaires et les espaces verts à travers le Canada;

Considérant que les subventions seront remises à des projets canadiens selon leurs retombées sur la collectivité, leur durabilité et la participation des jeunes;

Considérant que nous désirons procéder à l'aménagement florale du Parc Intergénérationnel qui a fait peau neuve à l'automne 2019;

Considérant que nous désirons réaliser ce projet en collaboration avec le camp de jour cet été ;

Sur proposition de Pierre Pepin, il est résolu, unanimement :

- la Municipalité de Saint-Bonaventure autorise le dépôt d'une demande d'aide financière de 2 500 \$ auprès de Scotts Canada pour le projet d'aménagement florale du Parc Intergénérationnel;
- que madame Jessy Grenier, directrice générale, soit autorisée à signer la demande d'aide financière ainsi que tout document ou entente relativement à la réalisation dudit projet.

ADOPTÉE

2020-02-10

5.9 BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE 2020

Sur proposition de Raymond Paulhus, il est résolu, unanimement :

- d'autoriser le versement du montant de 3 500 \$ prévu au budget 2020 pour le fonctionnement de la bibliothèque municipale pour l'année.

ADOPTÉE

2020-02-11

5.10 PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - FINANCEMENT EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA

Considérant qu'il serait intéressant d'avoir une ressource étudiante à partager avec le Coloc pour l'été 2020;

Considérant que cette aide financière couvre l'équivalent du salaire minimum à 100% pour une période de 6 à 8 semaines ;

Considérant que le Coloc s'engage à défrayer les frais supplémentaires pour le salaire de cette ressource;

Considérant que la contribution de la municipalité sera calculée au prorata des heures utilisées par ceux-ci;

Sur proposition de Gabriel Cheeney, il est résolu, unanimement :

- Que la Municipalité de Saint-Bonaventure autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour une ressource étudiante au *Programme de financement Emplois d'été Canada* à partager avec le Coloc;

ADOPTÉE

2020-02-12

5.11 MANDATER LA FIRME D'AVOCAT BÉLANGER SAUVÉ- COUR MUNICIPALE DE DRUMMONDVILLE

Sur proposition de René Belhumeur, il est résolu, unanimement :

- de mandater la firme d'avocat Bélanger Sauvé, afin de nous représenter devant la cour municipale de Drummondville lorsque le besoin se présente.

ADOPTÉE

2020-02-13

5.12 MANDATER LA FIRME D'AVOCAT BÉLANGER SAUVÉ- DALLE DE BÉTON DE LA PATINOIRE / TENNIS

Sur proposition de Pierre Pepin, il est résolu, unanimement :

- la municipalité de Saint-Bonaventure, retient les services de Bélanger Sauvé, SENCRL, pour représenter la Municipalité concernant les problèmes à la dalle de béton de la patinoire / tennis, d'entreprendre tous les recours jugés nécessaires et de retenir les services d'experts jugés utiles;
- Le cabinet d'avocats devra faire rapport à la directrice générale et obtenir les instructions de cette dernière.

ADOPTÉE

2020-02-14

5.13 FORMATION UMQ - MÉDIAS SOCIAUX

Sur proposition de Raymond Paulhus, il est résolu, unanimement :

- d'autoriser les frais d'inscription d'environ 250\$ pour la directrice générale afin d'assister à une formation de l'UMQ ayant comme sujet « Médias sociaux » offerte par la l'Union des municipalités du Québec (UMQ) qui se déroulera à Saint-Majorique au mois de mai prochain;

- L'UMQ facturera le montant total de la formations à la municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham. La municipalité facturera les autres municipalités participantes à parts égales par la suite.

ADOPTÉE

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2020-02-15

6.1 CROIX-ROUGE CANADIENNE (DIVISION DU QUÉBEC)

Sur proposition de Gabriel Cheeney, il est résolu, unanimement :

- de renouveler notre entente avec la Croix-Rouge canadienne pour tous les services aux sinistrés pour les années 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023;
- d'autoriser le maire et la secrétaire-trésorière à signer ladite entente;
- de payer la contribution de 2020 qui s'élève à 175.10 \$ (0,17 \$ par habitant).

ADOPTÉE

7. TRANSPORT ROUTIER – VOIRIE MUNICIPALE

2020-02-16

7.1 ACHAT DES BORNES 9-1-1

Sur proposition de René Belhumeur, il est résolu, unanimement :

- d'autoriser l'achat et l'installation des bornes 9-1-1 pour un maximum de 15 000 \$;
- Cette dépense sera facturée sur le compte de taxes, pour chaque immeuble comportant un numéro civique situé hors de la zone urbaine.

ADOPTÉE

8. AQUEDUC – ÉGOUT – MATIÈRES RÉSIDUELLES

9. URBANISME

10. LOISIRS

2020-02-17

10.1 DEMANDE D'APPUI DU MTMDET POUR STATIONNEMENTS INCITATIFS SITUÉS SUR TERRAINS MUNICIPAUX

Considérant que le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) et la MRC de Drummond ont collaboré pour la mise en place d'un réseau de stationnements incitatifs favorisant le covoiturage;

Considérant que la MRC de Drummond, via le Fonds de la ruralité contribue à ce projet pour un montant de 12 000\$ et que le comité du transport collectif de la MRC verse une somme de 5 000 \$ via les surplus du budget au transport collectif;

Considérant que le CRECQ s'est engagé à coordonner le projet d'implantation de stationnements incitatifs et accompagner à cette fin les municipalités et autres

organisations concernées dans le cadre de la démarche « Par notre propre énergie » ;

Considérant que la municipalité de Saint-Bonaventure désire élargir l'offre en transport sur son territoire en facilitant la pratique du covoiturage;

Considérant que la municipalité de Saint-Bonaventure désire collaborer avec la MRC de Drummond et le CRECQ pour la mise en place d'un réseau de stationnements incitatifs favorisant le covoiturage;

Considérant que la municipalité de Saint-Bonaventure souhaite que des panneaux d'acheminement vers le stationnement incitatif soit installés et que l'installation de tels panneaux est sous la responsabilité du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) sur les routes de juridiction provinciale.

Considérant que la municipalité est maintenant propriétaire du bâtiment de la salle multifonctionnelle et de son stationnement, celle-ci désire changer, au printemps prochain, l'emplacement du stationnement incitatif qui est pour le moment situé au 720, rue Plante;

Sur proposition de Raymond Paulhus, il est résolu, unanimement:

- Que la municipalité de Saint-Bonaventure rende disponible et identifie à l'image du réseau un espace de 3 cases de stationnements incitatifs pour le covoiturage sur une propriété municipale située au 1066, rue Principale;
- Que la municipalité de Saint-Bonaventure entretienne et déneige cet espace ;
- Que la municipalité de Saint-Bonaventure sollicite la contribution du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour l'installation d'une signalisation d'acheminement vers le stationnement incitatif sur les voies d'accès sous la responsabilité du MTMDET.

ADOPTÉE

2020-02-18

10.2 RECONNAISSANCE DES ORGANISMES ET ASSOCIATIONS LOCALES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BONAVENTURE

Considérant qu'il est nécessaire afin de faciliter diverses décisions municipales et soutenir la vie communautaire, la Municipalité de Saint-Bonaventure reconnaît les organismes suivants, en vertu de leur origine, leur historique, leur apport, leur enracinement et appréciation dans notre communauté, leur vie associative et démocratique, ainsi que leurs pratiques et approches communautaires;

Considérant que la liste a été étudiée par la Municipalité;

Sur proposition de René Belhumeur, il est résolu, unanimement :

- d'adopter la liste de *Reconnaissance des organismes et associations locales de la municipalité de Saint-Bonaventure*. Une copie de cette liste est déposée lors de la séance et est jointe en annexe au présent avis.

ADOPTÉE

2020-02-19

10.3 DEMANDE DE FINANCEMENT DE LA TABLE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION CENTRE-DU-QUÉBEC POUR LE PROJET JEUX ÉDUCATIFS EN AIDE À LA LECTURE

Sur proposition de Pierre Pepin, il est résolu, unanimement :

- d'autoriser Jessy Grenier, directrice générale à signer au nom de Loisirs Saint-Bonaventure Inc., les documents relatifs à la demande de financement de la Table régionale de l'éducation Centre-du-Québec pour le projet Jeux éducatifs en aide à la lecture.
- Une copie des bilans financiers de la dernière année financière sera fournie.

ADOPTÉE

2020-02-20

10.4 DEMANDE DE COMMANDITE - COMMUNAUTÉ PAROISSIALE STE-FAMILLE

Sur proposition de Raymond Paulhus, il est résolu, unanimement :

- de verser un montant de 100 \$ à la Communauté paroissiale Ste-Famille à titre de commandite afin de remettre des prix de présences lors du souper-spaghetti qui aura lieu le 7 mars prochain au profit de la Fabrique.

ADOPTÉE

11. VARIA

2020-02-21

11.1 AUTORISATION FRAIS - DÉNEIGEMENT TROTTOIRS

Sur proposition de Raymond Paulhus, il est résolu, unanimement :

- d'autoriser M. Richard Proulx à faire déneiger les trottoirs par Benoit Paulhus avant la semaine de relâche.

ADOPTÉE

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disposition des gens présents et ce, de 19 h 30 à 19 h 57.

2020-02-22

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de Pierre Pepin, il est résolu, unanimement :

- de lever la séance à 19 h 58.

ADOPTÉE

Guy Lavoie, Maire

Jessy Grenier, directrice générale

Jessy Grenier, directrice générale